



<http://www.protectionsite-stsauveur77.fr>
protectionsite.stsauveur77@gmail.com

Saint Sauveur, le 30 avril 2018

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2018

Avec 52 personnes présentes ou représentées, le président ouvre la séance à 20h45

Il remercie chaleureusement les participants qui par leur présence tournent le dos aux attaques injustifiées du CERCLE SAINT SALVATORIEN

Le président fait remarquer que le 50ème anniversaire de la création de l'association approche et qu'il faudra réfléchir à fêter cet évènement dans 2 ans.

Conformément à l'ordre du jour le président passe la parole aux artistes Marie BRETAUD et Helena LE GAL de l'atelier TcPc qui se penchent dans le cadre d'un projet mené par le PNR sur les signes du passé des bâtiments du patrimoine vernaculaire.

A partir de récits et d'une pratique inspirée du KINTSUGI, qui est un art japonais de réparation ornementale des céramiques brisées, les 2 artistes vont avec les habitants essayer de métamorphoser brèches et fissures des bâtiments anciens de notre quotidien et ainsi y trouver des histoires à raconter qui, ensuite, seront exposées sur le sol du lavoir de BRINVILLE.

L'organisation d'une randonnée sur le thème de l'eau semble être un objectif des 2 artistes mais pour cela elles demandent l'aide de Mesdames Bourguignon et Le Goff et aussi de personnes de l'association qui seraient prêtes à partager leur indispensable savoir sur l'eau.

Mrs LEGRAIN, LEVASSOR, MASURE et LECOQ, Saint-Salvatoriens de longue date, se proposent de contacter les artistes.

Après cet intermède, le président reprend le cours habituel de l'AG

Ci-après, un résumé de son exposé :

Cette année notre Conseil d'administration, qui chez nous est le bureau, était composé de :

Florence DUMORTIER et Claudine DECAT au secrétariat,

Jeanne Le CARPENTIER trésorière, Anne Marie LECOQ, Isabelle PERROT

Jérôme JAILLET vice-président, Olivier LEGOFF, Jean Luc Girardin et votre serviteur Jacques BACH qui chaque année à la première réunion de bureau cherche désespérément un remplaçant pour assurer le rôle de président. Sans oublier bien sûr Jacques DUMORTIER notre WEB MASTER qui bénévolement tient à jour notre site internet, met en page nos écrits et s'occupe de notre adresse mail.

Merci à Isabelle qui nous quitte cette année faute de temps.

Les tâches sont assez bien définies : Florence et Claudine tiennent la mise à jour des listes d'adhérents, les archives, les mises sous plis etc.... tout en participant aux comités consultatifs dans lesquels elles sont inscrites sans compter les colloques ou réunions extra muros.

Jeanne tient les cordons de la bourse, elle ne manque jamais de vous courir après pour le règlement de la cotisation et participe très régulièrement au comité Permis de construire

Anne Marie et Isabelle participent aux réunions de bureau et de travail sur le PLU ou autres

Quant aux hommes, Jérôme participe au comité PLU et Finances

Olivier est aux permis de construire

Jean Luc dans les réunions de bureau ne manque pas de nous donner des idées nouvelles .
Quant à Jacques BACH, il participe aux comités travaux et réunion de travail lorsqu'il y est invité ! Ainsi qu'au comité finances.

Tous nous observons la commune, pestons ou nous réjouissons des décisions communales, départementales ou voisines.
Nous nous réunissons moins que par le passé mais échangeons beaucoup plus par courriel.

C'est comme cela que toute notre communication est préparée, épiluchée, amendée, rectifiée et distribuée par tous.

Il n'y a qu'une chose que nous ne faisons pas seuls, c'est la duplication des documents. Contrairement à ce qui a pu se faire de l'époque de Jean Poiré c'est-à-dire imprimer sur le matériel communal, nous étions à l'époque 700 habitants, nous faisons désormais appel à l'extérieur. Vous verrez dans le rapport financier que vous proposera Jeanne tout à l'heure que les cotisations sont entièrement utilisées à la reproduction de documents. Nous mettrons donc à l'ordre du jour de la prochaine assemblée l'augmentation de la cotisation qui n'a pas évolué depuis au moins 15 ans

Les actions que nous menons ne peuvent pas se faire sans une réponse favorable de la commune à nos demandes de renseignements. Nous la remercions ! Je dois dire que ce n'est pas propre à cette municipalité, nous avons connu cela avec Jean Poiré pendant de longues années, mais il y a eu un trou d'air pendant un mandat.

Nos adhérents aussi nous font remonter des informations, nous les vérifions toujours avant d'agir. Attention toutefois aux informations trop hâtives !

Voici les principales actions que nous avons menées cette année :

1°) SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

Il y a eu un suivi très étroit des études SDA (schéma directeur d'assainissement) afin de comprendre la réalité sur l'état de l'assainissement et de notre station d'épuration. Si nous dénoncions, depuis des années, sur la base de simples constats, le dysfonctionnement de la station, nous avons été très surpris d'apprendre que, dès les années 2000, le comportement du réseau et de la station étaient dénoncés par les autorités compétentes. Aussi invité à une réunion de travail, j'ai été effaré de découvrir dans les écrits du département, que la commune avait repoussé des travaux impératifs compte tenu de financements austères (dans le texte) alors que d'autres investissements étaient réalisés. Après menace de la Police de L'Eau, la commune s'est donc vue mise en demeure de prendre une décision entre 2 solutions. Le bureau de l'association après en avoir délibéré a donné son avis pour la solution qui a finalement été décidée par les élus. Il est à noter qu'aucune voix ne s'est élevée contre cette décision. Merci aux élus pour notre rivière et cette eau si précieuse. Bien sûr, cela ne va pas être gratuit et de grosses dépenses vont se retrouver dans le prix de notre eau. Mais, depuis le 1er Janvier, c'est désormais la CAPF qui en a la compétence. Calendrier et coût seront donc à surveiller, si toutefois, je n'en doute pas, la commune nous tient au courant de l'évolution de la situation. Si nous avons bien compris une enquête publique sur les zonages du SDA devrait être proposée aux habitants. Et je crois savoir qu'elle se déroulerait en même temps que l'enquête publique sur le PLU.

2°) Le PLAN LOCAL D'URBANISATION

Le PLU fait couler beaucoup de salive et d'encre. Par l'intermédiaire de nos représentants et par le temps que l'on passe sur les dossiers demandés et mis à notre disposition, on remarque que c'est un travail d'enfer. Certes on nous dira qu'un PLU a déjà été mené sur la commune. Mais tout le monde connaît l'issue de ce premier PLU. Il a été annulé par le Conseil d'État après de nombreuses années de procédures. Et la commune se voit marquée à l'encre rouge au Conseil d'ÉTAT pour avoir tenté de détourner les règles plusieurs fois. (C'est dans le texte du CE). Il est donc important que chacun amène sa pierre à l'édifice en respectant les règles et normes applicables aujourd'hui. Nous ne prétendons absolument pas tout connaître ! Cependant, quand on nous interpelle sur des sujets que nous connaissons nous répondons. Vous avez eu certainement l'occasion de nous lire dans notre GAZETTE de Janvier. Nous savons qu'un groupe de travail, auquel nous ne participons pas, s'est constitué pour bien cerner le travail du bureau d'études en charge du dossier. Espérons qu'il en ressorte un document indiscutable. Nous le relirons au moment de l'enquête publique et ferons nos remarques. Chaque habitant pourra en faire autant. Mais les habitants qui le désirent pourront nous faire part de leurs préoccupations, qui si elles sont sérieuses trouveront notre appui.

3°) LE MOULIN DE LA FOSSE

Nous avons pris note que la vente du moulin était en bonne voie, toujours est-il qu'à notre connaissance l'acte définitif n'est pas signé. Charge à nous de surveiller que les travaux éventuels qui seraient entrepris sur ce Moulin respectent le PLU et ne bouleversent pas notre aspect environnemental.

4°) LA PLACE DES TILLEULS

Le fiasco de la technique proposée par le PNR sur les zones de stationnements et d'accès de la place des TILLEULS fait rager les utilisateurs. Ils ont raison ! Sachez que nous sommes intervenus auprès de la mairie pour qu'une technique adaptée soit mise en place. La mairie craignait que l'association trouve quelque chose à redire à l'emploi de matériaux plus traditionnels. Il n'en est rien ! Nous sommes pragmatiques et pas butés ! Un parking doit être avant tout carrossable.

5°) LE STATIONNEMENT

Nous sommes souvent interpellés pour les stationnements illicites sur la commune. Nous faisons systématiquement remonter les cas les plus graves à la commune. Mais nous sommes aussi interpellés par des habitants qui verbalisés se plaignent de l'être, comme si nous y étions pour quelque chose. Il faut savoir que l'association n'est jamais intervenue auprès de la gendarmerie. Renseignements pris, la commune dit toujours privilégier le dialogue avant toute demande de passage. La plupart du temps ce sont les voisins ou riverains qui sont demandeurs. Il n'y a pas beaucoup de solutions à l'augmentation constante du stationnement. Je dirais même que le stationnement peut être un bon moyen de freiner la vitesse, exemple rue d'Étrelles ! Attention nous n'encourageons pas le stationnement, surtout lorsqu'il est sur les trottoirs ». Nous renouvelons notre demande d'efforts pour libérer trottoirs et rues, jardins et garages sont faits pour cela.

6°) ARMOIRE TECHNIQUE

Comme beaucoup d'entre vous nous l'ont signalé, l'horrible armoire technique pour la fibre installée près de la mairie est vraiment inesthétique. La mairie nous a assuré étudier un aménagement pour la dissimuler.

7°) CERTIFICATS DE CONFORMITE D'ASSAINISSEMENT

Aucun adhérent ne nous a fait part d'une problématique sur les certificats de conformité d'assainissement. Cependant suite à un article d'une association qui prétendait que de nombreux habitants leur envoyaient des doléances, nous avons questionné la mairie. Sûre de son fait la mairie assure que les critiques sont injustifiées. La mairie pense que ce n'est pas une association qui règlera les non conformités, et qu'il valait mieux s'adresser aux personnes en charge de l'assainissement. Elle nous a promis d'explicitier dans le détail, dans le prochain journal, le déroulement d'un contrôle et le suivi qui y est donné. Pour l'instant ce que j'ai retenu c'est qu'un tiers des contrôlés n'était pas conforme et qu'il ne fallait pas confondre absence de certificat de conformité avec absence de travaux pour mise en conformité. Nous attendons donc des informations plus précises.

8°) LE SCOT DE MELUN VAL DE SEINE

Nous avons participé plusieurs fois, au titre de notre adhésion à une confédération d'associations, aux travaux du SCOT de MELUN VAL DE SEINE. Si nous sommes rattachés au Pays de Fontainebleau duquel nous sommes très excentrés (commune la plus au nord de la Communauté d'agglomération) nous sommes en revanche impactés par toute les décisions de la CAMVS dont le pôle PONTIERRY PRINGY BOISSISE est en pleine mutation pour ne pas dire en pleine explosion urbaine. Les nuisances sont à nos portes ! Dans notre dernière gazette nous avons abordé le sujet. Avec nos collègues de la fédération nous mettons en place tout un tas de rendez-vous pour endiguer des décisions pour le moins irréfléchies. Nous allons avoir besoin de tous les habitants pour faire poids.

9°) LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

La CAPF nous propose d'être consultés au titre de notre agrément ALU sur la révision du PLU de la commune de PERTHES. Nous avons bien entendu accepté d'être consultés car il ne nous faut pas seulement regarder ce qui se passe au Nord ou à l'EST mais il faut aussi surveiller le SUD.

10°) LES CAMBRIOLAGES

De nombreux cambriolages ont eu lieu sur la commune. Les gendarmes m'ont expliqué que la commune ne disposait pas de caméras de surveillance et que cela compliquait leurs recherches. Aussi lors du prochain bureau, nous débattons de l'opportunité de ces caméras. De mon point de vue quelques caméras à des points stratégiques de la commune permettraient d'enregistrer les allées et venues des contrevenants. Et ainsi de permettre aux autorités d'exercer des recherches plus aisément pour les cambriolages, les dépôts sauvages de déchets et pourquoi pas pour les dépôts de tracts anonymes dans les boîtes à lettres. Nous soumettrons nos conclusions négatives ou positives à la commune. Mais il faut savoir que cela a un coût.

11°) AFFICHAGE ELECTRONIQUE

Contrairement aux rumeurs d'opposition de l'association à un affichage d'informations sur panneaux électroniques, le bureau a fait savoir à la mairie que l'association n'était pas opposée au principe de ces panneaux. Reste cependant à surveiller la nature, la forme et l'emplacement d'un tel affichage. Je ne sais pas si la commune a avancé sur ce sujet.

12°) LES BANCS

Les bancs que nous avons achetés grâce à un don financier d'une association dissoute sont arrivés. L'un est destiné à la place de l'église, un autre aux abords du CITY STADE et la banquette pour les murs maçonnés des terrains de boules à Brinville. Nous comptons désormais sur la commune pour les mettre en place.

Le président ouvre ensuite une séance de questions/réponses avec les adhérents et les membres du conseil municipal présents.

Le maire fait remarquer que :

- compte tenu du changement de compétence en ce qui concerne le SDA l'enquête publique sera finalement dissociée de celle du PLU
- Les terrains rue d'Etrelles ne sont pas indiqués comme « inondables » mais comme situés dans le lit majeur, cette notion ne peut pas être exclue du PLU
- Le moulin a été vendu au prix de 599 000€ diminué de 30 000€ de frais d'agence

La conseillère Mme BOURGUIGNON minimise le rôle du PNR dans le fiasco de la place des tilleuls.

Une conversation s'engage sur l'impossibilité d'utiliser les trottoirs encombrés par voitures et plantations. Un adhérent fait remarquer qu'en cas d'accident la commune pourrait être mise en cause pour non- respect de la réglementation. Il propose que soit signifié à tout contrevenant ses devoirs et de faire signer un protocole de décharge de responsabilité de la commune en cas de maintien de stationnement gênant.

La proposition d'étude pour les caméras de surveillance ne semble pas poser d'opposition particulière. Sachant qu'elles pourraient être placées aux entrées et sorties d'agglomération. Toutefois il y a nécessité de trouver un local sécurisé.

Le rapport moral ainsi exposé est approuvé à l'unanimité

Jeanne LECARPENTIER présente le bilan financier 2017 (voir annexe))

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Nous procédons ensuite au renouvellement du bureau : Mesdames Dumortier et Lecarpentier ainsi que Monsieur Jaillet sont sortants et se représentent. Madame Perrot ne se représente pas. Madame Beaumont propose sa candidature. Ils sont élus à l'unanimité.

L'assemblée est close à 23 heures.

A L'issue du Conseil d'Administration réuni le 24 avril 2018, le bureau se compose comme suit :

Président	Jacques BACH
Vice-Président	Jérôme JAILLET
Vice-Président	Jean-Luc GIRARDIN
Secrétaire	Florence DUMORTIER
Secrétaire adjointe	Claudine DECAT
Trésorière	Jeanne LECARPENTIER
Membres	Marie- José BEAUMONT Anne-Marie LECOQ Olivier LE GOFF

ANNEXE

BILAN FINANCIER 2017

DEPENSES		RECETTES	
Frais de tenue de compte et relevé	38,90 €	Intérêts Compte Epargne	90,93 €
Achat papier et tirage "Gazette"	792,55 €	3 cotisations tardives	15,00 €
Hébergement Site Internet	28,66 €	117 cotisations à 5 €	585,00 €
	198,99 €	Dons	20,00 €
Flyer pour stand	59,90 €	Subvention communale	300,00 €
Fourniture Secrétariat	136,31 €	Transfert fonds de AOC5 vers notre association après dissolution de AOC5	632,70 €
Pot d'Accueil	28,84 €		
Total	1 284,15 €	Total	1 643,63 €

Résultat 2017 :

359,48 €

ACTIF		PASSIF	
Caisse	34,82 €	Solde au 31/12/2016	12 891,19 €
Compte Chèque	1 251,49 €	Résultat 2017	359,48 €
Compte Epargne	11 964,36 €		
	13 250,67 €		13 250,67 €